

Non remboursement de caution - comment faire

Par christophe colin, le 05/12/2008 à 09:10

Un propriétaire ne veut pas me restituer une caution depuis 6 mois, au motif

- 1-De travaux de remise en état (l'état des lieux de sortie mentionne une dégradation du lino), sur la base d'un simple DEVIS
- 2-D'ajustements de charges (par rapport à une provision mensuelle), sans aucune facture justificative
- or il n'a procédé a aucun travaux de remise en état (j'en ai la preuve) et a reloué le bien plus cher. Puis je récupérer ma caution ?